Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 13/02/2026

DENEUVE DAMIEN rappelle Fromage de vache au lait cru



- Noms des modèles ou références concernés : **Fromage de vache au lait cru**
- Marque : **Fromage de vache au lait cru**
- **Lot 100126 110126 140126 200126**
 Lot 100126 110126 140126 200126 Date de durabilité minimale 06/03/2026
- Date début/fin de commercialisation : **du 14/01/2026 au 06/03/2026**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Informations complémentaires : **Fromage de vache au lait cru**
- Zone géographique de vente : **TENDRON**
- Distributeurs : **EURL VERGER DES MURAILLES**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Présence listeria**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente.**
- Préconisation sanitaire :
 Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **vendredi 6 mars 2026**

CONTACT

- Numéro de contact : **0658322711**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre